

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-567823

46842

10 NOV. 2020



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1397

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hme ICSIMI NAJIA EP TAHRIT

Date de naissance : 15.07.1957

Adresse : 83 Rue Moussem Boum Nacer

CP 8A

Tél. : 0661623102

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03.10.2020

Nom et prénom du malade : TAHRIT NAJIA Age : 1955

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Epilepsie - antécédents familiaux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 24.10.2020

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/09/2020		0		INP : DB1111111111 Dr. MACHALEK Spécialiste gastro-entérologue-urologue Tél : 05 22 70 71 12 Fax : 05 22 70 73 67

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA CIE AIDA Mr. BENOUNA BENZAKOUR 196, Bd Zektouni - Casablanca Tél.: 05 22 26 32 53-Fax: 05 22 29 36 61 ICE : 001754606000050	02/03/2020	410,25

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

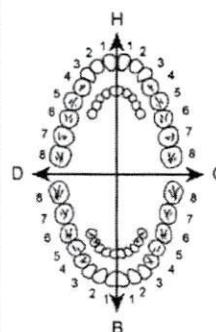
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

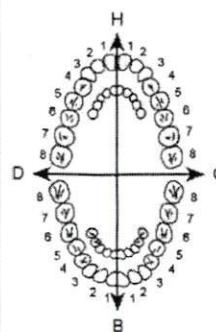
#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :



### ODF PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

# Docteur MECHALE IMANE

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif  
 (Foie, estomac, vésicule biliaire, intestins)  
 (proctologie ( Fissure, fistule, hémorroïdes  
 Echographie abdominal - Fibroscopie - Coloscopie



## الدكتورة مشعل إيمان

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي  
 الكبد، المعدة، المراة، الأمعاء  
 أمراض المخرج البوسيري، الدمل  
 الفحص بالصدى والتقطير الداخلي للمعدة والمعى الغليظ

Casablanca le 03/03/2020 الدار البيضاء في

Dme TAHRI NAJIA

₴ 8,00

1/ Nellimof cp  
 2cp le soir

₴ 9,00

2/ Ansorit cp  
 2cp le dîner

₴ 8,80

3/ Ixor 20 cp  
 1cp le matin

₴ 9,50

4/ Xoxo 20 cp

₴ 9,50

2cp x 26

₴ 10,00

5/ X Apenot cp 26 cp phd

₴ 4,00

1 شارع محمد البالقي تجزئة جوهرة جزء D الطابق الثاني، رقم 9 سيدى مومن - الدار البيضاء

1, Boulevard Mohamed Bekkali, Lot. JAWHARA, 2<sup>ème</sup> étage N° 9 (au dessus de BIM) - Sidi Moumen - Casablanca

الهاتف : 05 22 70 71 12 | Tél : 05 22 70 71 12 | البريد الإلكتروني : E-mail : drmechale@gmail.com

PHARMACIE AIDA

Mme. BENOUFIA BENZAKOUR Hayat

196, Bd Zerktouni - Casablanca

Tél.: 05 22 66 32 53-Fax: 05 22 29 36 61

ICE : 001754606000050

0303 | 5 | rr  
(age 1)  
for 1027

# IXOR® (Oméprazole)

KOR 20 mg 14 comprimés effervescents

IES ET PRÉSENTATIONS  
sés à 20 mg en boîte de 7, 14 et 28  
sés à 10 mg en boîte de 7, 14 et 28

E

10

g

9

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

g

1

PPV 73DH80  
EXP 06/2022  
LOT 06043 1

PRÉTHERAPIQUE

CE MEDICAMENT

gastro-duodénale

- Traitement d'entretien des ulcères duodénaux Hélicobacter pylori négatifs ou si l'éradication n'a pas été possible
- Traitement symptomatique du reflux gastro-œsophagien
- œsophagite érosive par reflux gastro-œsophagien
- Traitement d'entretien des œsophagites par reflux gastro-œsophagien
- Syndrome de Zollinger-Ellison
- Traitement des lésions gastroduodénales induites par les AINS
- Prévention des lésions gastroduodénales lors des traitements par AINS chez les patients à risque pour lesquels le traitement anti-inflammatoire est indispensable.

Enfant de 1 an :

œsophagite érosive ou ulcérale symptomatique par reflux gastro-œsophagien

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**

En cas d'ulcère gastrique, il est recommandé de vérifier la bénignité de la lésion avant traitement.

**INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES**

Kétoconazole, Itraconazole : diminution de l'absorption de l'azolé antifongique par augmentation du pH intragastrique par l'oméprazole.

AFIN D'ÉVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

**GROSSESSE ET ALLAITEMENT**

- Grossesse : l'utilisation de l'oméprazole ne doit être envisagée au cours de la grossesse que si nécessaire.

- Allaitement : en raison du passage de l'oméprazole dans le lait maternel, l'allaitement est à éviter.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT

**LISTE DES EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE**

- Aspartame : en cas de régime désodé ou hyposodé, tenir compte de la teneur en sodium :

• IXOR® 20 mg : environ 765,73 mg de sodium par comprimé effervescent

• IXOR® 10 mg : environ 768,61 mg de sodium par comprimé effervescent

**POSÉOLOGIE USUELLE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION**

**Adulte :**

**1 - Posologie :**

- Eradication de l'Hélicobacter pylori : 1 comprimé effervescent à 20 mg matin et soir associé à une bithérapie antibiotique pendant 7 jours. Cette trithérapie sera suivie par 1 comprimé effervescent à 20 mg/j pendant 3 semaines supplémentaires en cas d'ulcère gastrique évolutif ou 3 à 5 semaines supplémentaires en cas d'ulcère gastrique évolutif.

- Ulcère duodénal évolutif : 1 comprimé effervescent à 20 mg/jour pendant 4 semaines.

- Ulcère gastrique évolutif : 1 comprimé effervescent à 20 mg/jour pendant 4 à 6 semaines.

- œsophagite par reflux gastro-œsophagien : 1 comprimé effervescent à 20 mg/j pendant 4 semaines à renouveler éventuellement. En cas d'œsophagite sévère (ulcérations circonférentielles) : 40 mg/j en 2 prises.

- Traitement symptomatique du reflux gastro-œsophagien : 1 comprimé effervescent à 10 mg/j. Cette posologie pourra être portée à 20 mg/j en cas de réponse insuffisante. La durée initiale du traitement est de 4 à 6 semaines. Ce traitement pourra être administré de façon intermittente au moment des récidives symptomatiques.

- Traitement d'entretien des ulcères duodénaux : 1 comprimé effervescent à 10 mg/j ou à 20 mg/j en fonction de la réponse symptomatique.

- Traitement d'entretien de l'œsophagite par reflux gastro-œsophagien : 1 comprimé effervescent à 10 mg/j ou à 20 mg/j adapté en fonction de la réponse symptomatique et/ou endoscopique, sauf dans les œsophagites sévères (ulcérations circonférentielles) ou une dose initiale de 20 mg est recommandée.

- Syndrome de Zollinger-Ellison : la posologie initiale recommandée est de 60 mg/j en 1 prise, poursuivie aussi longtemps que nécessaire. Dans les cas où la posologie doit dépasser 80 mg/j, cette dose doit être donnée en 2 prises.

- Traitement des lésions gastroduodénales induites par les AINS : 1 comprimé effervescent à 20 mg/j, 4 à 8 semaines.

- Traitement préventif des lésions gastroduodénales induites par les AINS : 1 comprimé effervescent à 20 mg/j.

**Enfant :**

œsophagite par reflux gastro-œsophagien : 1 mg/kg/jour

- Enfant de 10 à 20 kg : 1 comprimé effervescent à 10 mg/j. Cette dose peut être augmentée à 20 mg/j si nécessaire.

- Enfant de plus de 20 kg : 1 comprimé effervescent à 20 mg/j.

**2 - Mode d'administration :**

Les comprimés sont à dissoudre dans un verre d'eau et à prendre à jeûn ou au cours d'un repas.

**SURDOSE**

Des doses uniques de 160 mg ont été bien tolérées. Hormis le traitement symptomatique, aucune recommandation thérapeutique spécifique ne peut être donnée en cas de surdosage.

**EFFETS NON SOUHAITS ET GENANTS**

L'oméprazole est généralement très bien toléré et le traitement de patients ayant un syndrome de Zollinger-Ellison par des doses supérieures à 60 mg/j pendant 6 ans n'a pas provoqué d'effet indésirable. Aux posologies usuelles et à court terme, ces effets indésirables sont généralement bénins et n'imposent pas l'arrêt du traitement.

Toutefois, des cas exceptionnels et isolés ont été signalés tels que :

- Troubles gastro-intestinaux à type de nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales, flatulence, sécheresse buccale

- Troubles hépatobiliaires : élévation des enzymes hépatiques (transaminases, Gamma GT) qui régressent à l'arrêt du traitement

- Troubles cutanés : éruption cutanée, urticaire, prurit

- Divers : myalgies, arthralgies, hypotonie, hypercréatininémie, céphalées, vertiges

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, LE MEDICAMENT PEUT CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAINER DES EFFETS PLUS OU MOINS GENANTS, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Ceci est un médicament

Un médicament n'est pas un produit comme les autres

Il vous concerne, vous et votre santé

Le médicament est un produit actif

Une longue recherche a permis de découvrir son activité mais son absorption n'est pas toujours sans danger

Il ne faut jamais abuser des médicaments

Utilisez les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin

Il sait quelles sont les médicaments dont vous avez besoin

Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance : suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas, ne le reprenez pas de votre seule initiative

Votre pharmacien connaît les médicaments : suivez ses conseils

Il ne s'agit pas pour vous de prendre des médicaments en quantité importante

Il s'agit pour vous de prendre les médicaments dont vous avez besoin

**NE LAISSEZ PAS LES MEDICAMENTS A LA PORTEE DES ENFANTS**

Laboratoires de Produits Pharmaceutiques d'Afrique du Nord

LAPROPHAN S.A. 21, Rue des Oudaya - Casablanca

080606F56360P160209

# MELI MAG® B6

Magnésium marin, extrait de mélisse et vitamine B6

MELIMAG B6

P.P.C : 78 DH

ON :

FC UI av:04/23 Lot: MM20  
G BIOXPERT

## COMPOSITION (par gelule) :

Magnésium marin 250mg soit (150mg de Magnésium élément), Extrait sec de mélisse 200mg, Vitamine B6 1mg, Stéarate de Magnésium, Amidon de Mais, Capsule végétale en HPMC hyromélose.

## PROPRIETES :

- \* Aide à réduire les états de Stress, de Nervosité et de Fatigue.
- \* Favorise la Détente, la Relaxation et la bonne qualité du Sommeil.

## CONSEILS D'UTILISATION :

2 gélules par jour avec un grand verre d'eau.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Femmes enceintes ou allaitantes, demandez conseil à votre médecin.
- Ne pas dépasser la dose journalière recommandée
- Ne pas laisser à la portée des enfants
- A conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur

Fabriqué par les Laboratoires Bioxpert Maroc.

Promotion Médicale Bioxpert Pro Maroc.

Complément alimentaire n'est pas un médicament.

Autorisation du ministère de la santé n° : DA20161412317DMP/20UCA/MAv2

Autorisation sanitaire ONSSA n° : EPSCP.9.12.14

# Apenat

Lot n° : 200196

À consommer de préférence avant le : 04/2023

PPC : 79,50 DH

FOR

Solu

Com

COM

- Solu

Eau d

Foenum,

nella

i-Grae-

cum) extrait sec, Vitamine A, Vitamine B1, Vitamine B2, Vitamine B3, Vitamine B5, Vitamine B6, Vitamine B8, Vitamine B9, Vitamine B12, Vitamine C, Vitamine D3, Vitamine E, Tween 80 polysorbate.

- Comprimé :

Fenugrec (Trigonella Foenum-Graecum) extrait extrait sec, gluconate de fer, Vitamine B1, Vitamine B2, Vitamine B3, Vitamine B5, Vitamine B6, Vitamine B8, Vitamine B9, Vitamine B12, Vitamine C, Vitamine D3, Vitamine E, Tween 80 polysorbate, arôme citron - miel, Conservateur : Sorbate de Potassium.

## PROPRIETES ET UTILISATION :

Apenat® est un complément alimentaire à base de Fenugrec et de vitamines. Apenat® stimule l'appétit, favorise la prise de poids et procure force et énergie. Apenat® est recommandé dans les situations accompagnées d'une perte d'appétit, perte de poids et manque de tonus et d'énergie.

## MODE ET CONSEILS D'UTILISATION :

- Solution buvable :

- Enfants moins de 5 ans : 1/2 cuillère à café/jour.
- Enfants de 5 à 12 ans : 1 cuillère à café/jour.
- Adultes : 2 cuillères à café/jour.

A prendre de préférence avant les repas.

- Comprimé :

- Adultes : 1 à 2 comprimés par jour.

A prendre de préférence avant les repas.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Apenat® est déconseillé chez la femme enceinte.
- A utiliser en complément d'une alimentation variée.
- Respecter la dose journalière recommandée.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament.

Fabriqué par Pharmalife Research s.r.l. - Italie.

Importé au Maroc par Medipro Pharma - Casablanca.

Autorisation Ministère de la santé :

Apenat® solution buvable : N° : DA 20191310152 DMP/20UCA/MAv3

Apenat® comprimés N° : DA 20191406338 DMP/2UCA/MAv2

Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.229.16



Comprimé  
Voie orale

# Ansiavit®

À base d'actifs naturels



Lot: 190900

À consommer de  
préférence avant le: 12/2022

PPC: 99,00 DH

Rhodiole (Rhodiola rosea) extrait sec,  
(Rhodiola rosea L.) extait sec, magnésium stéarate,

## PROPRIETES :

**Ansiavit®** (à base d'actifs naturels végétaux) procure une activité physiologique relaxante et apaisante.

## UTILISATIONS :

**Ansiavit®** est recommandé en cas d'anxiété, de nervosité, d'irritabilité ou de Stress.

## CONSEILS D'UTILISATION :

- 1 comprimé 2 fois par jour, avec un verre d'eau avant les repas.
- À utiliser en complément d'une alimentation variée.
- Respecter la dose journalière conseillée.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament

Fabriqué par PHARMALIFE RESEARCH Italie.

Importé et distribué au Maroc par MEDIPRO.

Autorisation ministère de santé n° : DA2012 090 7184 DMP/21/MA1

Autorisation sanitaire ONSSA n°: ES.5.229.16





Comprimé  
Voie orale

# Oxantin®

À base d'actifs naturels

Lot n° : 200041

À consommer de  
préférence avant le : 02/2023

PPC : 79,95 DH

Oxantin®  
A base d'actifs naturels

Rheum palmatum, Rheum  
(m officinale) extrait sec,  
extrait sec, anti-agglomé-

**OXANTIN®** est à base d'actifs naturels agissant sur l'énergie pour lutter contre le ballonnement et la constipation et améliorer la digestion tout en reconstituant la flore intestinale.

## UTILISATIONS :

**OXANTIN®** est recommandé en cas de ballonnement, de constipation et de Troubles Fonctionnels Intestinaux.

## MODE D'UTILISATION :

- 1 à 2 comprimés 2 fois par jour, avec un verre d'eau avant les repas.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament .

- Respecter la dose journalière conseillée.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- A conserver au sec et à l'abri de la lumière.

Fabriqué par PHARMALIFE RESEARCH Italie.

Importé et distribué au Maroc par MEDIPRO Pharma.

Autorisation ministère de santé n° : DA2012 090 6183 DMP/21/MA1

Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.229.16